



BY ABILWAYS

FORMATIONS COURTES

PERFECTIONNEMENT



Ref. : 8920080

Duration :
2 jours - 14 heures

Pricing :
Employee - Company :
1580 €

Code Dokelio : 025041

DROIT COMPARÉ DES CONTRATS ANGLAIS ET FRANÇAIS

Maîtriser les spécificités de la Common Law

Rédiger un contrat de droit anglais se révèle un exercice périlleux pour le juriste français, tant il relève de concepts anglo-saxons radicalement différents de notre droit. Il est donc indispensable de maîtriser les règles de la Common Law pour " penser " son contrat selon les pratiques anglo-saxonnes.

OBJECTIVES

Identifier les spécificités du droit des contrats anglais par rapport au droit français
Cerner les principes juridiques anglais essentiels à la négociation et à la rédaction des clauses de conclusion, d'exécution et de fin du contrat

EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

CONCERNED PUBLIC

Responsables juridiques et juristes
Avocats
Toute personne travaillant sur des contrats anglais ou internationaux

PREREQUISITE

Cette formation implique une compréhension de l'anglais courant et juridique par les participants car les exposés sont à 80 % en anglais

COMPÉTENCES ACQUISES

Maîtriser les techniques rédactionnelles propres aux contrats anglais

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont
Présentiel
E-quiz aval

PROGRAM

Droit comparé des contrats anglais et français

Identifier les différences entre les grands principes du droit français et ceux de la Common Law

- Le droit commercial
- La pratique contractuelle
- Les mécanismes de la responsabilité

Rédiger des contrats anglais en toute sécurité juridique

- La notion d'"offer and acceptance"
- La notion de "consideration" en droit anglais
- La notion de "misrepresentation" en droit anglais
- Les clauses "subject to contract"
- Les notions de "express and implied terms"
- Les "conditions", "warranties" et "innominate terms"

Exercice d'application : rédaction des points clés d'une "letter of intent"

Cerner les différents types de contrats anglais et en maîtriser les effets

- Les "contracts"
- Les "deeds"



Organisme qualifié par l'ISQ-OPQF



Membre de la FFP



- L'effet relatif des contrats anglais face aux règles anglaises de "privity of contract"
- Le contrat "right of third parties Act" de 1999

Étude de cas : les différents pièges à éviter lors de la négociation des contrats

Effectuer une analyse comparée des clauses clés

- Clauses de confidentialité
- Clauses limitatives de responsabilité
- Clauses de non-concurrence
- Clauses de "blue pencil rule" et de "severability"
- Clauses d'intégralité du contrat
- Clauses de "time of the essence"
- Clauses de "service of process"
- Clauses relatives au transfert des contrats

Exercice d'application : rédaction des clauses clés spécifiques aux contrats anglais

Maîtriser la fin des contrats

- La bonne exécution des contrats : la notion de "performance" en droit anglais
- La notion de force majeure face à celle de "frustration" en droit anglais
- Les différentes prescriptions avec les "limitation periods"

TRAINERS

Patrick
GRIFFIN
Solicitor
English Language Solutions for Law

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

LIEUX ET DATES :

À distance

10 et 11 juin 2021
14 et 15 oct. 2021

Paris

26 et 27 août 2021
09 et 10 déc. 2021
20 et 21 janv. 2022

